

**CONFEDERATION NATIONALE DU PLANNING FAMILIAL - DOSSIER N°36662 - JUILLET 2024**

REFRENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1. Conduite d'entretiens dans une approche psycho-sociale (counselling) auprès de personnes, couples et familles dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle	1.1 Accueillir la ou les personnes, en clarifiant le cadre de l'entretien, et en mobilisant des techniques d'écoute active et de communication bienveillante, afin d'instaurer une relation de confiance	- Mise en situation reconstituée d'entretien en présentiel (30 minutes), évaluée sur une grille critériée mise à disposition des stagiaires en amont de l'épreuve. Echange de questions-réponses avec le jury à l'issue de la mise en situation (15 minutes). Cette modalité vaut pour 60% de la validation de bloc.  - Rédaction d'un rapport d'observation (environ 35000 caractères), basé sur des mises en situations réelles, dans le cadre d'un stage de 40 heures minimum. Cette modalité vaut pour 40% de la validation de bloc.  Le jury de bloc est composé de : - 2 CCF en activité  Cette activité est validée lorsque 70% des compétences sont acquises.	Le/la candidat.e pose correctement le cadre au démarrage de l'entretien. Il/Elle identifie et souligne si nécessaire les signes non-verbaux exprimés par son interlocuteur.ice. Il/Elle mobilise les principes de l'écoute active (reformulation, attitude questionnante, etc.)
	1.2 Adapter son intervention en fonction du public accueilli (enfants, adolescents, couple, en situation de handicap, allophone, MNA...), en ajustant les outils d'accompagnement, afin d'assurer un cadre d'entretien inclusif à toute personne		Le/la candidat.e mobilise un registre de langue adapté au niveau de compréhension du public. Il/elle prête attention au caractère inclusif de ses formulations. Il/elle utilise des outils et supports adaptés au public. Il/elle prend en compte les spécificités liées aux situations de handicap.
	1.3 Recueillir des informations, en mobilisant les techniques de l'écoute active, afin de comprendre la demande et les besoins de la ou des personnes(s)		Le/la candidat.e permet l'expression et le recueil d'informations pertinentes Il/elle comprend correctement la demande et les besoins de son interlocuteur.ice
	1.4 Produire une analyse conjointe de la situation avec la ou les personne(s) en s'appuyant sur les ressources et potentialités de la ou des personne(s), et sur des éléments théoriques et réglementaires, afin qu'elles opèrent des choix adaptés à leur situation		Le/la candidat.e mobilise des connaissances théoriques et réglementaires en lien avec la problématique de la ou des personne(s) Il/elle met en place des techniques permettant d'impliquer la ou les personne(s) dans l'analyse de leur situation : questions ouvertes, formulation d'hypothèses, reformulation par la ou les personne(s)...
	1.5 Orienter la ou les personnes selon leur profil et situation, en transmettant des informations sur les partenaires et structures spécialisés.es, afin de permettre une prise en charge effective		Le/la candidat.e mobilise ses connaissances du réseau partenarial de manière pertinente Il/elle s'assure de l'accessibilité des ressources et/ou structures relais pour la ou les personne(s) : identification et levée des freins potentiels
	1.6 Repérer les indicateurs de vulnérabilité et engager d'éventuelles actions, en situant sa responsabilité professionnelle à travers la connaissance du cadre légal et des structures relais, pour assurer le respect de leur choix et la protection de personnes		Le/la candidat.e repère les facteurs de vulnérabilité du point de vue légal ou sociétal de la ou des personne(s) : situation de handicap, dépendance économique, âge, minorités, etc. Il/elle détermine correctement les actions à enclencher si nécessaire : mise à l'abri, signalement, accompagnement, réorientation...
	1.7 Evaluer les effets de son intervention tout au long de l'entretien, en questionnant la ou les personne(s) accueillie(s), afin de s'assurer de la bonne compréhension des informations échangées		Le/la candidat.e questionne régulièrement la ou les personne(s) accueillies sur leur compréhension Il/elle reformule, lorsque nécessaire
	1.8 Clôturer un entretien, en résumant les informations partagées et les pistes identifiées, afin de garantir des échanges constructifs		Le/la candidat.e résume correctement les éléments partagés lors de l'entretien Il/elle synthétise les pistes d'actions identifiées, et s'assure que la personne a toutes les informations nécessaires pour les mettre en oeuvre
	1.9 Analyser sa posture professionnelle dans la relation d'aide, en respectant le cadre éthique et les règles déontologiques du métier (Charte de l'ANCCEF en référence), afin d'assurer un cadre professionnel aux personnes		Le/la candidat.e respecte le cadre déontologique et/ou situe ses éventuelles sorties de cadre : respect du projet de la personne, confidentialité, non-discrimination, conscience de ses limites... Il/elle identifie correctement ses forces et ses faiblesses Il/elle repère les éléments aidants, freinant et/ou ayant éventuellement manqué à la ou aux personne(s) Il/elle explicite la stratégie qu'il/elle a utilisé lors de son entretien, les techniques mobilisées et les adaptations qu'il/elle a dû mettre en oeuvre

2. Mise en oeuvre d'actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de différents publics	2.1 Construire le déroulé d'une séance d'information ou de sensibilisation, en appliquant une méthodologie pédagogique adaptée au public cible (personnes porteuses de handicap, jeunes, professionnels, allophone...), afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs de l'intervention		Le/la candidat.e présente un déroulé d'intervention cohérent : objectifs évaluable, phase de présentation... Il/elle alterne des formes de travail descendante et participative Il/elle choisit des supports d'intervention adapté au public cible Il/elle prend en compte les spécificités liées aux situations de handicap.
	2.2 Introduire son intervention, en clarifiant le cadre et en mobilisant des techniques d'animation adaptées, afin de favoriser l'expression des participant-es	- Mise en situation réelle ou reconstituée d'intervention collective auprès d'un groupe sur une thématique en lien avec la vie affective, relationnelle et sexuelle (minimum 2h). Cette intervention peut prendre la forme d'une séance de sensibilisation, ou d'un groupe de parole. La mise en situation est évaluée selon une grille critériée, par l'équipe de formation présente, les participant.e.s et le/la stagiaire (auto-évaluation). Les 3 grilles d'évaluation sont transmises au jury de validation du bloc. Les supports et le déroulé d'intervention sont transmis au jury de validation du bloc. Cette modalité vaut pour 60% de validation du bloc.	Le/la candidat.e présente les personnes, la structure, les objectifs, et le cadre d'intervention Le/la candidat.e mobilise des outils d'animation favorisant la prise de parole des participant.e.s : questionnements, jeux, brise-glaces...
	2.3 Animer une séance d'information ou de sensibilisation, en utilisant des techniques d'animation interactives et en assurant la régulation des échanges, afin de faciliter la participation et la production de savoirs collectifs		Le/la candidat.e mobilise et adapte ses techniques d'animation Il/elle parvient à créer et maintenir une dynamique collective Il/elle régule les échanges entre les participant.e.s Il/elle valorise les savoirs émergents du groupe
	2.4 Evaluer l'efficacité d'une animation de groupe ou de séance d'information en utilisant les outils adaptés, afin d'engager des actions correctives si nécessaires	- Rédaction d'un rapport d'observation (environ 35000 caractères), basé sur des mises en situations réelles, dans le cadre d'un stage de 40 heures minimum. Cette modalité vaut pour 40% de validation du bloc.	Le/la candidat.e mobilise des supports d'évaluation des acquis et/ou de la satisfaction Il/elle en tire une analyse des points forts et d'amélioration Il/elle détermine les éventuelles actions correctives
	2.5 Analyser sa posture professionnelle lors de l'animation, en respectant le cadre éthique et les règles déontologiques du métier (Charte de l'ANCCF en référence), afin d'assurer un cadre professionnel aux personnes	Le jury de bloc est composé de : - 1 professionnel.le de l'animation ou de la formation dans les champs de l'action sociale et/ou de la santé sexuelle - 1 CCF en activité.	Le/la candidat.e respecte le cadre déontologique et/ou situe ses éventuelles sorties de cadre : confidentialité, non-discrimination, conscience de ses limites... Il/elle identifie correctement ses forces et ses faiblesses Il/elle explicite les choix pédagogiques opérés
	2.6 Animer un groupe de parole, en mobilisant des techniques permettant le partage de vécus, afin de favoriser une analyse collective des problématiques évoquées	Cette activité est validée lorsque 70% des compétences sont acquises.	Le/la candidat.e centre les échanges sur les vécus des personnes : expression à la 1ère personne, focus sur les ressentis... Il/elle accompagne une réflexion et une analyse collective des vécus expimés Il/elle garantit un cadre sécurisant pour les personnes face à l'expression d'émotions fortes : "rituels" d'entrée et sortie du groupe, reformulation...
	2.7 Collaborer avec une équipe, en mobilisant des capacités d'écoute et de conciliation, afin de favoriser l'atteinte des objectifs		Le/la candidat.e identifie ses forces et ses faiblesses dans le travail d'équipe : capacité de conciliation, écoute, leadership... Il/elle analyse les étapes et difficultés rencontrées lors du travail en équipe

3. Promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle, au sens de l'OMS et enjeux de la fonction de CCF	3.1 Repérer les enjeux que soulève la pratique du CCF, en mobilisant ses connaissances et observations, afin de développer son analyse réflexive du métier	<p>Rédaction d'un écrit professionnel de 70 000 caractères (+/- 10%), permettant le développement d'une question problématisée, déclinée au travers du référentiel métier et de l'analyse de la posture professionnelle. Cet écrit s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les expériences terrains vécues lors des stages pratiques des blocs 1 et 2, ou toute autre expérience professionnelle pertinente,</li> <li>- les apports de la formation dispensée par les organismes habilités,</li> <li>- des recherches complémentaires (documentaires, questionnaires, entretiens...)</li> </ul> <p>Cet écrit est présenté à l'oral lors d'une soutenance devant jury.</p> <p>Le jury de ce bloc est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 CCF en activité</li> <li>- 1 personne représentant un employeur de CCF ou 1 partenaire institutionnel, financier ou opérationnel dans le champ de la VARS.</li> </ul> <p>Cette activité est validée lorsque 70% des compétences sont acquises.</p>	<p>Le/la candidat.e cible un sujet issu de la pratique du CCF</p> <p>Il/elle formule une problématique claire</p> <p>Il/elle argumente le choix de la thématique traitée au moyen d'éléments de contextualisation personnel et sociétal</p> <p>Il/elle situe sa posture au regard du sujet traité</p> <p>Il/elle formule une réflexion critique sur la pratique du CCF sur le sujet traité</p>
	3.2 Réaliser une veille professionnelle, via des sources institutionnelles et partenariales, afin d'avoir une connaissance actualisée des politiques sociales, familiales et de santé sexuelle en vigueur		<p>Le/la candidat.e identifie les professionnel-le-s et structures en lien avec le sujet traité</p> <p>Il/elle établit des contacts avec certain-e-s professionnel.le.s et structures (rencontres, entretiens, participation à des événements...)</p>
	3.3 Elaborer un diagnostic social et territorial, en mettant en oeuvre la méthodologie adéquate (recherche-action, questionnaires, entretiens...), afin de participer à la résolution de problématiques spécifiques		<p>Le/la candidat.e définit un périmètre et une méthode de recherche d'informations adaptée au sujet traité</p> <p>Il/elle sélectionne les outils adaptés au sujet traité</p> <p>Il/elle mobilise le contenu des prises de contact avec des professionnel-le-s et structures</p>
	3.4 Développer son réseau professionnel et partenarial, en identifiant les structures pertinentes (institutions, associations, financeurs...) afin de permettre la mise en oeuvre d'actions dans le champ du CCF		<p>Le/la candidat.e mobilise des sources d'informations variées et actualisées en lien avec son sujet</p> <p>Il/elle organise ses sources d'informations en citant ses références (bibliographie, annexes, etc.)</p>
	3.5 Concevoir des préconisations concrètes et réalisables, en précisant leurs objectifs et moyens d'évaluation, afin de promouvoir la vie affective, relationnelle et sexuelle		<p>Le/la candidat.e identifie les professionnel.le.s et structures pertinent.e.s pour la mise en oeuvre des préconisations</p> <p>Il/elle détermine des préconisations issues du diagnostic réalisé</p> <p>Il/elle précise les objectifs opérationnels des préconisations formulées</p> <p>Il/elle propose des pistes d'évaluation des préconisations</p> <p>Il/elle identifie les éventuels freins ou limites des préconisations</p>
	3.6 Produire une argumentation, en maîtrisant les différents registres d'expression écrite et orale, afin de promouvoir la vie affective, relationnelle et sexuelle		<p>L'écrit est présenté de façon structurée (respect du cahier des charges, etc.)</p> <p>A l'oral, le/a candidat.e expose clairement son travail, le cheminement de pensée, et argumente ses choix</p> <p>La présentation orale est claire et respecte le temps imparti</p>

4. Accompagnement des personnes dans le champ de la santé sexuelle	4.1. Mettre à disposition des personnes des informations objectives sur les infections sexuellement transmissibles, les moyens de contraception, la grossesse, l'accouchement dans le secret et l'avortement, en appréhendant la démarche de réduction des risques, afin de favoriser un choix éclairé		Le/la candidat.e met correctement en lien les différentes IST et les formes de dépistages associées Il/elle s'inscrit dans une démarche de réduction des risques Il/elle transmet des informations claires sur les moyens de contraception et leur utilisation Il/elle informe correctement sur les méthodes, et la législation concernant l'IVG/IMG, et l'accouchement dans le secret Il/elle identifie les ressources et structures d'orientation adaptées
	4.2 Informer sur l'anatomie génitale, la physiologie de la reproduction et de la réponse sexuelle humaine, en mobilisant des supports adaptés, afin de permettre aux personnes de connaître leur corps et leur sexualité	Epreuve écrite individuelle de 2h30, composée de : - un contrôle de connaissances (45min) - l'étude de 3 cas pratiques sous forme de réponses à apporter à des demandes par tchat ou mail (45min) - l'étude d'une situation d'entretien pré-IVG (60min)	Le/la candidat.e présente clairement l'anatomie, la physiologie de la reproduction et la réponse sexuelle humaine Il/elle utilise des outils de présentation, et un niveau de langue clairs et adaptés
	4.3 Identifier les dysfonctionnements sexuels, en s'appuyant sur les éléments partagés par la ou les personne(s), afin de permettre une prise en charge sexologique	Les candidat.e.s n'ont pas accès à des ressources et documents extérieurs.	Le/la candidat.e identifie correctement les dysfonctionnements sexuels Il/elle formule des hypothèses argumentées sur les causes possibles de ces dysfonctionnements
	4.4 Mener des entretiens pré-IVG, en identifiant les éléments de contexte (pressions, ressources matérielles, entourage...), afin de s'assurer du choix de la personne et des conditions de réalisation de l'acte	Le jury de bloc est composé de : -1 CCF en activité ; - 1 professionnel.le du champs de la santé sexuelle.  Cette activité est validée lorsque 70% des compétences sont acquises.	Le/la candidat.e propose une analyse systémique de la demande d'IVG Il/elle s'assure du choix de la personne Il/elle informe sur les méthodes, modalités et le cadre réglementaire de l'IVG Il/elle décrit les actions pertinentes à mener dans les conditions adaptées au contexte Il/elle propose des pistes d'orientation vers des structures spécialisées
	4.5 Aider les personnes, en accompagnant leurs questionnements autour des sexualités et identités de genre, afin de promouvoir une vision positive et inclusive de la sexualité		Le/la candidat.e comprend les représentations sociales liées au sexe et au genre Il/elle détermine les situations de discriminations spécifiques aux questions de genre et d'orientations sexuelles Il/elle informe et oriente correctement les personnes dans le cadre d'un parcours de transition

5. Accompagnement des personnes concernées par des situations de violences	5.1 Analyser le faisceau d'indicateurs, en favorisant leur expression et en portant attention aux signes non-verbaux, afin de repérer les situations de violence ou de maltraitance	Epreuve écrite individuelle de 3h, composée de l'analyse de 2 études de cas d'entretiens.  Le jury de bloc est composé de : - 1 CCF en activité ; - 1 professionnel.le dans le champ des violences sexistes et sexuelle.  Les candidat.e.s peuvent avoir accès à des ressources et documents extérieurs.  Cette activité est validée lorsque 70% des compétences sont acquises.	Le/la candidat.e identifie les types de violences et les nomme correctement Il/elle pose les questions adaptées aux personnes Il/elle justifie et argumente la cohérence des questions et réponses faites aux personnes
	5.2 Identifier les mécanismes d'emprise et les situations de non-consentement, en mobilisant avec les personnes concernées une analyse des places objet/sujet, afin de favoriser la prise de conscience des personnes		Le/la candidat.e repère les mécanismes d'emprises Il/elle transmet des éléments de compréhension aux personnes Il/elle situe de manière claire la personne dans ce mécanisme
	5.3 Mobiliser les connaissances du cadre légal, en situant les responsabilités au regard des actes et en explicitant les procédures, afin de permettre aux personnes de faire un choix en conscience		Le/la candidat.e mobilise sa connaissance du cadre légal, civil, et pénal de façon pertinente Il/elle explique clairement les procédures envisageables, et leurs conséquences possibles
	5.4 Evaluer le degré d'urgence d'une situation, au regard des éléments évoqués, des enjeux de maintien du lien et du cadre légal, afin d'alerter les instances concernées (parents, communauté éducative, protection sociale et de l'enfance, police, etc)		Le/la candidat.e utilise la grille d'évaluation de dangerosité de manière pertinente Il/elle préconise des actions de sécurisation Il/elle oriente vers des structures adaptées ou mobilise des partenaires, selon la situation Il/elle construit une stratégie d'action avec les personnes accueillies
	5.5 Permettre un accompagnement spécifique des situations de violences intrafamiliales, en tenant compte de leurs effets sur les enfants et en mobilisant les dispositifs de protection au regard de leurs besoins fondamentaux, pour offrir un soutien à la parentalité et aux fratries		Le/la candidat.e identifie les conséquences des violences intrafamiliales sur le développement de l'enfant Il/elle argumente la cohérence et pertinence de leur proposition d'accompagnement Il/elle rédige correctement une IP Il/elle identifie et oriente vers les dispositifs de protections à l'enfance
	5.6 Évaluer les problématiques individuelles des auteurs de violence, en mobilisant les données sociologiques et psychologiques, afin de permettre un meilleur repérage des facteurs déclenchant de la violence, et une prise en charge socio-éducative et thérapeutique		Le/la candidat.e identifie les facteurs déclenchant une situation de violence Il/elle nomme clairement les violences à l'auteur.ice Il/elle explicite le contexte systémique dans lequel s'inscrivent les actes individuels Il/elle identifie et oriente vers des dispositifs et des ressources adaptées aux auteur.ice.s de violence
6. Accompagnement des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité	6.1 Analyser les questions de désir d'enfant, en les situant dans les normes sociétales (homoparentalité, grossesse adolescente, injonction à la maternité...), afin de permettre aux personnes de clarifier leur projet	Epreuve individuelle asynchrone composée de l'analyse de : - 1 étude de cas pratique axé sur les questions de désir d'enfant ; - 1 étude de cas pratique axé sur les questions de conjugalité et/ou parentalité.  Le rendu de cette épreuve peut être écrit, vidéo, ou audio.  Le jury de bloc est composé de : - 1 CCF en activité ; - 1 professionnel.le du champ de la conjugalité-parentalité.  Cette activité est validée lorsque 70% des compétences sont validés.	Le/la candidat.e identifie les normes sociétales en jeu selon la situation Il/elle propose une analyse systémique du désir d'enfant Il/elle s'assure du choix des personnes
	6.2 Mettre à disposition des personnes des informations objectives sur les possibilités réglementaires (PMA, adoption, GPA...), afin de mobiliser des ressources adaptées		Le/la candidat.e connaît et mobilise les éléments légaux et réglementaires de manière pertinente Il/elle identifie les actions et voies possibles pour les personnes Il/elle accompagne à la mise en oeuvre de ces actions lorsque nécessaire
	6.3 Accompagner les familles autour des enjeux éducatifs et dans l'exercice de la parentalité, en permettant l'expression des problématiques et l'élaboration de stratégies, afin de prévenir le mal-être et les violences éducatives		Le/la candidat.e comprend les enjeux liés à la prévention des violences éducatives Il/elle identifie et mobilise des ressources adaptées aux questions de parentalité (coparentalités, adolescence, connaissance des services et prestations d'aide à la parentalité, protection de l'enfance, etc.)
	6.4 Aider les personnes à gérer des situations de crise intra-familiale, en prenant en compte leurs enjeux respectifs, afin de favoriser une résolution non-violente des conflits		Le/la candidat.e identifie les situations de crise intra-familiale Il/elle différencie situation de crise et situation de violences Il/elle connaît et mobilise des outils de résolution non-violente des conflits